

Commune de DOMÈVRE SUR AVIÈRE
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le dix février à 20 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Bernadette MARQUIS, Maire.

ORDRE DU JOUR :

⇒ **Budget commune :**

- Ouverture de crédit achat du tracteur ISEKI
- Mise en place de tarifs communaux pour les encarts publicitaires du bulletin communal

⇒ **Informations diverses**

- Bulletin communal
- Appartement
- Lotissement le Pré Anoux

Convocation adressée le : 3 février 2022

Présents : MMES Bernadette MARQUIS et Virginie HIVERT, MM. Dominique AZIER, Anthony BOULODNINE, M. Christophe DURIN, Gérard HAYOTTE, Julien POTHIER, Pierre VISSA et M. Laurent VOIRY.

Absents : Anthony LANGEVIN donne procuration à M. Christophe DURIN
Mme Amélie LAVALLÉE donne procuration à M. Julien POTHIER

Secrétaire : Mme HIVERT Virginie

Mme le Maire accueille M. Maël MASSON, bachelier 2020/2021 avec mention très bien, afin de lui remettre au nom de la commune un bon d'achat et de lui adresser au nom du conseil municipal les félicitations.

Mme le Maire demande l'autorisation de rajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour, à savoir :

↳ Budget commune : achat des cartes cadeaux pour les jeunes Bacheliers.

Le Conseil Municipal accepte l'ajout du point supplémentaire à l'unanimité des membres présents

N° DCM 08/2022	<u>BUDGET COMMUNE 2022</u> <u>OUVERTURE DE CREDIT SECTION D'INVESTISSEMENT</u>
-------------------	---

Mme le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le devis de la société PETITJEAN de Charmes pour l'achat d'un tracteur ISEKI d'un montant de 24 600 € validé par la délibération prise le 9 décembre 2021.

Elle précise que la livraison du tracteur devrait intervenir fin février début mars

Afin de pouvoir régler cette dépense avant le vote du budget, Mme le Maire propose l'ouverture de crédits correspondants à la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

➤ **ACCEPTÉ** l'ouverture de crédits, en investissement comme suit :

Article 21571 matériel roulant 24 600 €

PRÉCISE que le montant sera repris au budget primitif 2022

N° DCM 09/2022	<u>BUDGET COMMUNE 2022</u> <u>MISE EN PLACE DE TARIFS COMMUNAL POUR L'ENCARTS PUBLICITAIRES DU BULLETIN COMMUNAL</u>
-------------------	---

Mme le Maire rappelle que le bulletin communal est édité chaque année. Il retrace les actions menées en 2021, donne des informations sur l'actualité communale et intercommunale, des services disponibles et les différents aspects de la vie quotidienne.

Mme le Maire propose d'autoriser l'insertion de la publicité sur le bulletin communal avec différents formats d'encarts suivant le tableau ci-dessous :

Dimensions	tarifs
Carte de visite : 50mm/80mm	50,00 €
Bandeau : 80/10mm ou 150/180mm	100,00 €
Page complète	200,00 €

L'emplacement précis de ces encarts sera défini en page globale et en fonction de la place disponible.

Les encarts publicitaires seront publiés dans le bulletin communal distribué à environ 260 exemplaires.

Les élus se chargeront de la recherche des annonceurs et Mme le Maire se chargera de l'émission de titres de recettes.

Les recettes seront inscrites au budget communal 2022 article 7088.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents.

➤ **APPROUVE** les tarifs proposés

N° DCM 10/2022	<u>BUDGET COMMUNE 2022</u> <u>BON CADEAUX JEUNES DIPLOMES POUR LE BAC</u>
-------------------	--

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que la commune souhaite récompenser les jeunes diplômés 2020/2021 de Domèvre sur Avièrre pour le baccalauréat et baccalauréat professionnel avec mention « très bien ».

Il est proposé de leur offrir une carte cadeau auprès d'une enseigne :

- à hauteur de 80.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

➤ **AUTORISE** l'achat de cartes cadeaux pour les jeunes diplômés de la scolarité 2020/2021.

DIT que le montant est arrêté à la somme de 80.00 € pour les baccalauréats et baccalauréat professionnel.

AUTORISE Mme le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

INFORMATIONS DIVERSES :

Bulletin communal

Tous les articles ont été déposés chez l'imprimeur, les encarts publicitaires seront envoyés dès réception.

L'ébauche du bulletin sera envoyée, pour relecture, aux membres du conseil municipal.

Appartement **Peinture et sol**

Mme le Maire informe la réception de deux devis ont été retournés pour la réfection des peintures et sols de l'appartement communal ainsi que le remplacement de la cuisine actuel et meuble de salle de bain. Le devis de l'entreprise DECO'D d'Epinal d'un montant de 17 001, 03€ est retenu.

Electricité

Des entreprises doivent venir semaine 7 afin d'établir des devis.

Le loyer est actuellement fixé à 418 € / mois auquel il faut ajouter 50€ de charges. Mr Julien POTHIER demande qu'une réflexion soit menée pour déterminer le nouveau montant du loyer et des charges en tenant compte des travaux effectués.

Suite aux travaux, il est prévu de louer l'appartement au 1er mai 2022.

Illuminations de Noël

Il est prévu d'acquérir 5 nouveaux décors pour 2022. Le choix s'effectuera en concertation avec la commission des Affaires Sociales.

Lotissement le Pré Anoux

Convention signée avec la Société GESPA représentée par M. ADAM Sylvain, le 24 janvier 2022.

La mise en service de l'éclairage public devrait intervenir vers la fin février suite à la réception du chantier avec l'entreprise CITEOS et le SDEV.

Lotissement la Hermennerotte

Mme le Maire informe qu'une demande a été faite par ENEDIS pour raccorder une parcelle de terrain, elle informe que le raccordement se fera par un fonçage (passage sous le bitume sans fouille).

Médiathèque

Mme le Maire informe que les bénévoles de la médiathèque vont procéder au désherbage mardi 15 février, des vieux livres, afin de ne pas les jeter. Il est demandé ce qui pourrait être fait.

Mme Virginie HIVERT émet l'idée d'informer les administrés qu'un don de livre sera fait par la médiathèque et que ceux-ci seront disponibles dans le hall d'entrée de la médiathèque.

Déclaration d'Intention d'Aliéner LECOANET/CORNEMENT

Il est décidé qu'aucune intention d'aliéner sera faite sur la parcelle de terrain AB 231

SICOVAD

Mme le Maire informe que 65 sapins ont été déposés au coin collecte.

En contrepartie de la mise à disposition d'un espace de collecte, le SICOVAD a attribué **4 sacs de compost de maille 20**

Elections présidentielles

Proposition tableau des présences des 10 et 24 avril 2022

8h00 – 11h00	11h00 – 14h00	14h00 – 17h00	17h00 – 18h00 + Dépouillement
AZIER Dominique	POTHIER Julien	LANGÉVIN Anthony	MARQUIS Bernadette
HIVERT Virginie	HAYOTTE Gérard	VISSA Pierre	
BOULOUDNINE Anthony	DURIN Christophe		

Table Scrutateurs : Dominique AZIER, Gérard HAYOTTE, Julien POTHIER, Christophe DURIN et Anthony BOULOUDNINE

8h00 – 11h00	11h00 – 14h00	14h00 – 17h00	17h00 – 18h00 + Dépouillement
AZIER Dominique	POTHIER Julien	VOIRY Laurent	MARQUIS Bernadette
HIVERT Virginie	HAYOTTE Gérard	BOULOUDNINE Anthony	LANGÉVIN Anthony
MARQUIS Bernadette	DURIN Christophe		

Table Scrutateurs : Dominique AZIER, Gérard HAYOTTE, Julien POTHIER et Christophe DURIN

Cimetière

- Mission confiée à Laurent VOIRY sur la future gestion du cimetière d'autres élus seront associés (Pierre VISSA,...)
- Devis réalisé pour la pose d'une main courante mais pas de suite donnée.

Vente à emporter tacos

Réception d'un mail de Mr Julien LOMBARD qui souhaiterait se placer à Domèvre avec son camion de restauration rapide. Le conseil accepte une réponse lui sera faite avec une proposition pour le dimanche soir en remplacement du pizzaiolo (rendez-vous le 7 mars 2022 à 10h).

Commission finances

Une réunion pour la présentation du Compte administratif 2021 et le budget prévisionnel 2022 aura lieu le **vendredi 18 mars 2022 à 14h**.

Aménagement du centre bourg place de l'église

Une réunion de la commission aménagement – urbanisme – travaux en présence du maître d'œuvre Claire Alliod aura lieu le **vendredi 25 mars 2022 à 14h30**. Les partenaires du projet (DDT, SDEV, CAE) seront conviés à cette réunion qui a pour objectif d'avancer sur la phase PRO de l'aménagement du centre-bourg pour une enveloppe financière plafonnée à 250 000 € (HT).

Réunion SCOT du 2 février

Le budget du SCOT a été voté lors de cette réunion. La mise en compatibilité des documents d'urbanisme a été évoquée. Certaines communes ont reçu un courrier du Préfet sur un rappel des délais mais la commune n'a rien reçu.

Afin de présenter nos propositions de modification du PLU, il est prévu d'organiser une commission aménagement – urbanisme – travaux fin avril en présence des partenaires (Chambre d'Agriculture, DDT, CAE...).

Appartements de Vosgelis

Après recherche, la délibération du 29 janvier 1993 consent l'apport d'un terrain communal au bailleur social Vosgelis (anciennement OPAC) pour un bail emphytéotique d'une durée de 55 ans qui sera à échéance le 12 mars 2048.

Voirie

Installation du miroir rue de l'Avière

Maison de Mme BERTRAND

Mme le Maire informe qu'elle est allée visiter avec M. AZIER Dominique, la maison de Mme BERTRAND, qui sera mis en vente prochainement.

Vieux Châtel

Mme le Maire informe qu'elle a reçu de l'association du Vieux Châtel deux invitations pour le 2 juillet 2022. Les invitations sont à disposition des personnes voulant y participer.

Commission des Impôts Directs

Prévue le 21 février 2022 à M. MARY

Séance levée à 22H23